

LETTRE D'ENGAGEMENT

Par la présente, les parents s'engagent à :

- respecter et signer le règlement intérieur,
- signaler immédiatement tout **changement** d'adresse, **de téléphone** ou de situation familiale et professionnelle,
- pour des raisons évidentes de sécurité, les parents qui utiliseront des services de babysitters devront remettre au secrétariat les coordonnées des personnes responsables de leurs enfants (copie de carte d'identité + N° d'immatriculation du véhicule). De même, ils devront informer l'école s'ils envoient une autre personne chercher leur(s) enfant(s) (parents d'élèves ou famille)
- régler **dès la rentrée** :
 - les frais de participation à la sécurité :
 - soit 30 € par enfant et par mois pendant 10 mois ou
 - soit 300 € pour toute l'année scolaire
 - les frais de photocopies, fascicules et livres :
 - 25 € par an par enfant en maternelle
 - 50 € par an par enfant en élémentaire.

GARDERIE – ETUDE

- régler **dès la rentrée**, le cas échéant, les frais de **garderie** ou **d'étude**
 - 70 € **pour l'année** si votre enfant reste **1 fois par semaine**
 - 140 € **pour l'année** si votre enfant reste **2 fois par semaine**
 - 200 € **pour l'année** si votre enfant reste **tous les soirs.**

NOM :	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	A PAYER
Prénom :..... Classe :€
Prénom :..... Classe :€
Prénom :..... Classe :€
TOTAL A REGLER (possibilité en plusieurs chèques)				€

Ces participations sont obligatoires pour toutes les familles sans exception.

Toulouse, le
« Lu et Approuvé »

Le Père

La Mère